



Aide pour des fonds suite a un procès perdu

Suite à la fermeture de mon entreprise et un procès perdu la banque me réclame la somme de 50 000 euros. J'ai 3 enfants et je n'ai pas les fonds. Merci d'avance pour votre soutien.

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/qgJGqtDM>



Scannez-moi !

Cette cagnotte vous est proposée par :

Pierre -Olivier Da Cruz